

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 juin 2020
2. Désignation Délégués aux élections sénatoriales
3. Modifications budgétaires
4. Dépenses « fêtes et cérémonies »
5. Désignation Délégués au SDEG
6. Augmentation des loyers
7. Rétrocession voirie
8. Questions diverses

Etaient présents :

Mrs BELOU Georges, BOYER Jérôme, DAVID Jean-Claude, DEL RIO Fabien, EL HAMIDI Mohamed, VERGÉ Frédéric, ZAMPARUTTI Georges et Mmes BASCOU Cathy, BISMUTH Jessica, DARDENNE Joëlle, DE SAN JOSÉ Jessica et SCHWARTZ Annie.

Etaient excusés : Mmes DIOP Maëva (procuration à Mme DARDENNE), DELAGE Honora (procuration à M. VERGE) et M. GRAHAM Christopher (procuration à M. BELOU)

Secrétaire de Séance : Mme BISMUTH Jessica

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 Juin 2020

Monsieur le maire demande l'avis de l'assemblée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 Juin 2020.

1. Désignation des délégués aux élections sénatoriales

En application du décret n°2020-812 du 28 juin 2020, je vous informe que la Préfecture m'a demandé de convoquer ce conseil municipal impérativement le Vendredi 10 Juillet 2020 pour procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants dans le cadre de la prochaine élection des Sénateurs du département du Gers qui auront lieu le Dimanche 27 Septembre 2020.

Ce scrutin se déroulera à AUCH pour les 2 tours de scrutin et sur un seul jour. Le 1^{er} tour de scrutin se fait le matin et le second l'après-midi. Vous devrez rester sur la ville jusqu'à au moins 16H.

Nous devons donc désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour cette élection.

Demander à l'assemblée le nom de 6 conseillers

. Titulaires : M. BOYER Jérôme – M. VERGE – Mme DARDENNE

. Suppléants : M. DAVID – Mmes DE SAN JOSE - SCHWARTZ

2. Modifications budgétaires

Notre trésorière municipale nous demande de reprendre au centime près les résultats de 2019 et non pas les chiffres arrondis à l'euro comme nous l'avons fait. Dans ce cadre, il convient de modifier certaines lignes budgétaires de la façon suivante :

Budget Commune :

- +9.65€ à l'article 002 (RF)
- +9.65€ à l'article 66111 (DF)
- +4.93€ à l'article 001 (RI)
- +4.93 à l'article 2111 (DI)

Budget Eau & Assainissement

- +7.16€ au 002 (RF)
- +7.16€ au 66111 (DF)

De plus, suite à des erreurs d'imputation, pour ce budget « Eau et Assainissement », il est nécessaire de modifier ou d'ajuster certaines prévisions, à savoir :

- -2.00€ à l'article 1068 (RI)
- -78 700.00€ à l'article 1068 (DI)
- +78 698.00€ à l'article (RI)
- -2 000€ à l'article 2156 (DI)
- +24 500.00€ à l'article 2315 (DI)
- +26 500€ à l'article 021 (RI)
- +26 500.00€ à l'article 023 (DF)
- -26 500.00€ à l'article 618 (DF)

Je tiens à vous préciser que toutes ces corrections ne modifient en rien ces 2 budgets, puisqu'elles s'équilibrent.

Avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les corrections sur les 2 budgets

3. Dépenses « Fêtes & Cérémonies »

Lors d'une récente réunion avec la trésorerie, il nous a été demandé, afin de ne plus avoir à justifier les mandats émis sur le compte « Fêtes & Cérémonies », de bien vouloir préciser les dépenses afférentes qui s'y rapportent.

Je vous propose d'y inscrire :

- Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre
- Vœux de la Municipalité au Personnel et aux Associations
- Soirées organisées par la médiathèque
- Achat de sapins de Noël
- Apéritif offert par la municipalité à l'occasion de la fête annuelle du village

Avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la justification des dépenses à l'article Fêtes et Cérémonies

4. Désignation des Délégués au S.D.E.G

Lors du conseil municipal du 27 Mai 2020, nous avons désignés 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants afin de siéger aux assemblées du Syndicat d'Energies du Gers. La Préfecture a annulé cette délibération au motif que, en application de l'article 5-2-1 des statuts du SDEG, seuls 2 délégués titulaires doivent être nommés.

Dans ce cadre, je vous propose de laisser la délégation de titulaires à Honora et à Frédéric qui s'étaient portés volontaires pour représenter notre commune au sein de ce Syndicat, et de ce fait enlever la délégation de suppléants à Mohamed et Georgio.

Avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les 2 titulaires au SDEG : Mme Honora DELAGE et M. Frédéric VERGÉ

5. Modification de loyers

Je vous informe qu'il est nécessaire de procéder à une révision de certains loyers communaux, à savoir :

- Mme LOUARDI Najia, 19 Chemin du Calvaire, +0.95% - le loyer sera de 380.02€ (+3.58€)
- M CONTI ZHENDRE Morgan, 5 Impasse des Gagnottes, +0.92% - le loyer sera de 585.34€ (+5.34€)
- Mme MAROLLEAU Marielle, 19 Chemin du Calvaire, +0.93% - le loyer sera de 585.33€ (+5.34€)
- Mme VIDONI Andrée, 242 Chemin du Pountet, +0.95% - le loyer sera de 421.04€ (+3.96€)
- Mme GRENIER Florimont, 236 Chemin du Pountet, +0.92% - le loyer sera de 595.28€ (+5.43€)
- ALBATROS PASSERELLE, 70 Impasse des Ateliers, +0.92% - le loyer sera de 1 041.36€ (+9.49€)

Avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation de ces loyers

6. Rétrocession de voirie

En 2010 un permis d'aménager a été délivré au lieu-dit « La Planète ». Ce terrain est desservi par le chemin du Bœuf (chemin communal) puis par l'impasse du Bœuf. Il est toujours en domaine privé ainsi que la portion de voirie entre les 2. Cette voirie étant en très bon état, je vous propose de la rétrocéder à la commune pour que l'ensemble soit totalement communal (voir plan ci-joint).

Les propriétaires nous proposent de concrétiser ces acquisitions pour l'euro symbolique par le biais d'un acte administratif.

Avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la rétrocession de la voirie au lieu-dit « la planette » ; acquisition pour l'euro symbolique

7. Questions diverses.

- **Fête du village** : le comité des fêtes va se réunir prochainement. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'organisation de la fête
- **Ferme itinérante** : à l'initiative de l'A.L.S.H. une ferme itinérante sera devant la mairie le 15 Juillet
- **Clochette Lisloise** : cette association de l'Isle-Jourdain, par courrier en date du 24 Juin 2020 a demandé une subvention à la Mairie de Ségoufielle. Le conseil municipal émet un avis défavorable ; seules les associations Ségoufielloises sont subventionnées.
- **M. Boyer Jérôme -3^{ème} adjoint à l'Urbanisme-** : il a rencontré M. ROQUES conseiller immobilier pour un projet de lotissement au Chemin Vieux (champ de M. DARDENNE Patrice). Cette zone est en 2AU (réserve foncière) ; Il propose de réunir la commission urbanisme pour en discuter.
- **M. Georges ZAMPARUTTI -conseiller municipal-** : il demande à qui appartient le matériel stocké au poulailler (bâtiment jouxtant la bibliothèque). Le matériel appartient au foyer rural.
- **M. Fabien DEL RIO -conseiller municipal-** : il demande que le talus au lotissement derrière sa propriété sise 3 chemin Garros soit entretenu.

Séance levée à 19 h 30

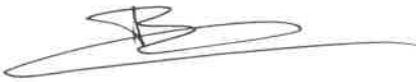
Monsieur Le Maire,
Georges Belou

Le Secrétaire
Bismuth Jessica

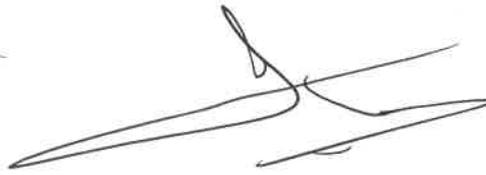


Les membres du Conseil municipal,

BOYER Jérôme



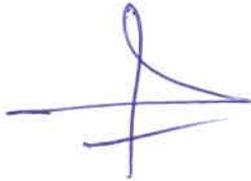
DAVID Jean-Claude



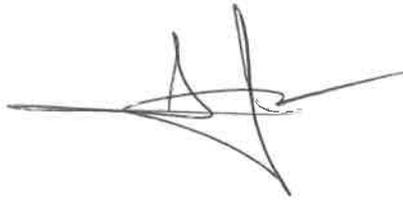
DEL RIO Fabien



EL HAMIDI Mohamed



VERGÉ Frédéric



ZAMPARUTTI Georges



BASCOU Cathy



BISMUTH Jessica



DARDENNE Joëlle



DE SAN JOSÉ Jessica



SCHWARTZ Annie.

